

5a Règlement graphique

Echelle 1/5500°
Août 2021

Zones tampon de 100 m autour
des stations d'épuration.

Ns Zone naturelle dédiée aux équipements sportifs et communaux.

☆ Bâtiment d'intérêt architectural ou patrimonial.

Monument historique et périmètre de protection de 500 m associé.

□ Périmètres de protection éloignés.

